



Inauguration - Parcours du Tarun



L'espace intergénérationnel de loisirs du Tarun, mis en chantier en janvier dernier, a été inauguré par Madame Annick Maugain (Conseillère départementale) le dimanche 21 juin dernier. La municipalité avait donné rendez-vous aux Plumelinois pour une journée avec pique-nique, barbecue et musique.



Ce parcours proche du bourg où la nature escarpée reste très protégée a permis l'implantation de structures de jeux et un parcours de santé. Cet espace d'une longueur de 750 m avec chemin piétonnier et escaliers offre à chacun la possibilité de sillonner cet écrin de verdure selon ses souhaits et capacités.

60 000 € ont été investis dans ce programme avec une aide de 25 500 € du conseil départemental. La maîtrise d'oeuvre a été assurée par les services de Locminé communauté. L'aménagement du parcours a été réalisé par l'entreprise Bidault, de Ploufragan (Côtes d'Armor) et la société SDU de Locminé, pour les équipements sportifs et de loisirs. Une plateforme de pétanque, de nouvelles structures de jeux et un prolongement vers la vallée du Tarun sont également prévus ou déjà en cours de réalisation.

POUR VOUS PROTÉGER, TOUS CES GESTES SONT ESSENTIELS

Cet ensemble de précautions constitue une protection efficace contre les risques solaires.



PROTÉGEZ-VOUS en portant T-shirt, lunettes et chapeau

- Les vêtements (secs), même légers, filtrent les rayons UV et constituent la meilleure protection contre le soleil.
- Les lunettes de soleil sont indispensables. Privilégiez une forme enveloppante et assurez-vous qu'elles portent la norme CE (de préférence CE3 ou CE4) pour une réelle protection.
- Un chapeau protège les yeux et le visage. Privilégiez un chapeau à larges bords qui couvre également le cou.



APPLIQUEZ régulièrement de la crème solaire

- La crème solaire doit être appliquée en couche suffisante sur toutes les parties du corps non couvertes par des vêtements. Privilégiez les indices de protection élevés (indice 30 minimum, voire 50 pour des conditions extrêmes), actifs à la fois vis-à-vis des UVB et des UVA.
- Renouvelez l'application toutes les 2 heures et, bien sûr, après chaque baignade.
- Attention ! Ce n'est pas parce que l'on applique de la crème solaire que l'on peut s'exposer plus longtemps. Le seul écran total est le vêtement.

Ne vous exposez pas aux ultraviolets artificiels en cabine de bronzage.

Contact : Mairie de Plumelin
Tél : 02.97.44.10.75 - mairie.plumelin@wanadoo.fr

RECHERCHEZ L'OMBRE et ÉVITEZ LE SOLEIL entre 12h et 16h

C'est à ces heures que les rayons ultraviolets (UV) émis par le soleil sont les plus intenses en France métropolitaine. Pour toutes vos activités de plein air, recherchez les endroits ombragés. Et n'oubliez pas qu'à la plage, le parasol est utile mais il ne vous protège pas totalement à cause de la réverbération des rayons du soleil sur le sable.

PROTÉGEZ encore plus VOS ENFANTS

- Les bébés ne doivent jamais être exposés au soleil.
- Enfants et adolescents doivent particulièrement se protéger. En effet, jusqu'à la puberté, la peau et les yeux sont fragiles et plus sensibles aux rayons UV. Les coups de soleil et les expositions répétées jusqu'à la puberté sont une cause majeure du développement de cancers de la peau (mélanomes) à l'âge adulte. Le cristallin, qui est transparent pendant l'enfance et l'adolescence, ne peut pas jouer son rôle de barrière naturelle contre les UV.

Badaplum' : L'association Badaplum' propose des séances de pratique du badminton en loisir à la salle Jean Corlay Pour la saison 2015/2016, un petit changement pour les jeunes puisque seule la catégorie 13-16 ans sera active. Les horaires devraient être maintenus de 17h30 à 19h00 (sous réserve du planning d'occupation de la salle établi en mairie à la rentrée). Pour les adultes, pas de modification, deux créneaux horaires sont possibles, le mercredi de 19h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Les inscriptions se font toute l'année et vous pouvez contacter Frédéric ROSELIER pour tous renseignements par mail fred.roselier@neuf.fr

Plumelin Sport : Cela fait 12 années que Plumelin-sports attendait ce résultat. La saison 2015-2016 sera donc celle du retour en DRH pour le club. La saison 2014-2015 aura été très intéressante car le championnat était très équilibré. Toutes les équipes pouvaient prétendre à la montée et Plumelin Sport a su faire preuve de réalisme et de volonté de gagner. La prochaine saison verra l'engagement de 4 équipes séniors masculines A,B,C et vétérans et pour la première fois de son histoire une équipe féminine séniors. Pour tous renseignements ou questions vous pouvez envoyer un message à l'adresse mail suivante : plumelinsports@gmail.com ou vous connecter sur le site www.plumelin-sports.com

Peplum' : L'association Peplum' propose des rencontres de pétanque gratuites ouvert à tous, quel que soit le niveau et l'âge, qui ont lieu les lundis, vendredis et samedis de 14h00 à 18h00 au stade municipal jusqu'au 31 octobre (sous réserve de météo favorable). Le calendrier 2015 a été établi avec les dates suivantes : Concours samedi 18 juillet / concours (portes ouvertes) le dimanche 20 septembre / AG et repas de fin d'année le samedi 24 octobre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jean-Yves Favé (président) au 06.69.02.11.19 ou Jacques Corre (secrétaire) au 06.33.24.26.27 ou envoyer un mail à peplumloisirs@wanadoo.fr



Pingplum' : L'association exerce la pratique du tennis de table en loisir et en compétition à la salle Jean Corlay. Pour les jeunes, les séances sont les mercredis de 15h30 à 17h30 (sous réserve du planning d'occupation de la salle établi en mairie à la rentrée). Pour les adultes, si la séance du dimanche de 10h00 à 12h00 est maintenue, deux séances supplémentaires, non définies à ce jour, devraient être programmées. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Yves ALEXANDRE au 06.35.57.60.74 ou 02.97.61.17.71 ou envoyer un mail pharmaciealexandre@orange.fr

Sorties nature, sorties vélo et un calvaire haut en couleurs au Pays de Locminé-Saint Jean : Rendez-vous tous les mardis et vendredis après-midis de l'été pour des balades contées, visites guidées, sorties « hors des sentiers battus », Flâneries « Nature et Patrimoine » en compagnie d'Yves-Marie Le Texier, Matao Rollo, Jean-Marc Derouen, Sylvia, Françoise... Réservation conseillée. Programme des sorties de l'été : infos et réservation auprès de l'office de tourisme au 02 97 60 49 06.

Rentrée scolaire

Ecole Marc Chagall : Permanence à l'école : du lundi 24 août 2015 au vendredi 28 août de 10h à 12h et de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Rentrée des classes le 1^{er} sept. L'accueil des petits sur invitation, se fera les 27 et 28 août en matinée. Horaires : 9h à 12h et 13h45 à 16h20. TAP : Lundi (petits) 15h20 à 16h20 et jeudi (grands) 15h20 à 16h20 - Tél : 02 97 44 14 26 - Mail : ec.0560256z@ac-rennes.fr

Ecole Saint Melaine : La rentrée des classes aura lieu le lundi 31 août à 8h40. Les horaires de l'école sont modifiés : Matin : 8h40 à 11h45 - Après-midi : 13h10 à 16h20. La directrice se tiendra à disposition jusqu'au 8 juillet de 9h à 16h et à partir du 24 août aux mêmes horaires. Tél : 02 97 44 11 39 - mail : eco56.stme.plumelin@eco.ecbretagne.org

Travaux

Logements rue de la Fontaine : La réhabilitation de l'ancienne bâtisse se poursuit. Les peintures intérieures, la pose des revêtements de sols et des escaliers sont en cours de réalisation. Les travaux d'aménagements extérieurs (parking, accès aux logements) ont été attribués à l'entreprise Plum'TP. Les raccordements aux réseaux (gaz, électricité et France Télécom) seront faits sous peu. Les logements type T3 seront disponibles courant juillet.



Centre bourg, ancienne scierie : Acquise par la commune, le terrain situé en centre bourg est en cours de nettoyage. Les travaux réalisés par Plum'TP ont commencé début juin.

Aménagement de la Mairie : A la suite des travaux d'agrandissement de la Mairie, un aménagement des extérieurs était prévu. Les travaux faits par les services communs de Locminé Communauté se sont achevés par la pose d'une allée en pavés à l'arrière du bâtiment.

Terrain de football : Après le tournoi des jeunes de Plumelin, l'entretien annuel des terrains (décompactage et réengazonnement) a été effectué, rendant l'utilisation des terrains interdite.

Approbation du PLU : La modification simplifiée du Plan Local d'urbanisme autorisée par délibération du 8 janvier 2014, a été approuvée par le conseil municipal par délibération en date du 2 juin 2015. La délibération fait l'objet d'un affichage en mairie et le dossier de modification simplifiée du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Voirie

Entretien routier : Les services communs de Locminé Communauté sont sur la commune depuis début du mois de juin pour faire l'entretien des 160 kms d'accotement (80 km x 2)

Résidences Gohelen et Vieux Lavoisier : Les travaux d'aménagement des résidences débuteront début juillet. L'entreprise retenue est la société Colas, de Local Mendon, pour un montant de 165 000 € HT.

Concours de maisons fleuries 2015 : 27 participants

Maisons – Décor floral sur façade

Hors concours (1er en 2014) : Mme RAUT Léontine : 6, résidence de Parc Bras

- 1 - M et Mme GARAU Romain : 16, résidence du Château
- 2 - M LASCOMBE Philippe et Melle JAN Raymonde : Restaurant Les Bleuets
- 3 - M et Mme NICOLO Didier : Leslé
- 4 - M et Mme CORBEL Félix : Kerpichon
- 5- ex æquo et par ordre alphabétique

- M et Mme DEBOIS Christophe : 11, résidence de La Vallée
- M et Mme JEGAT Joël : 12, résidence de Parc Bras
- M et Mme LE BOULAIRE Laurent : 6 bis, route de Botcoët
- M et Mme LE GAL Stéphane : Kervrenne



Maisons – Parcs et Jardins

Hors concours (1er en 2014) : - Mr et Mme LORANT André : La Chaumière

- 1- M et Mme GUYOT Gérard : Kerveno
- 2- ex æquo M et Mme GUYOT Hyacinthe : 6, La Ferrière
- M et Mme LE PALLEC Yvonnick : La Cantine

Maisons – Espace jardiné devant la maison

Hors concours (1er en 2014) : - M et Mme BERNARD René : Saint Melaine

- 1 ex æquo
- Melle NICOLO Lucette : 5, résidence du Château
- M et Mme ONNO Armel : Kervreil
- 3 - M LE BOULAIRE Jérôme : 1, résidence du Château
- 4 - M et Mme LE BRETON Georges : 4, résidence du Tarun
- 5 - ex æquo et par ordre alphabétique
- M et Mme BLANCHARD Christophe : 11, Cité des Chênes
- M et Mme DORE Michel : 22 résidence du Château
- M et Mme GUEGAN Jean-Claude : 2, La Ferrière
- M et Mme LE BOULER Jérôme : 3 rue de Palmiers
- M et Mme LE LAUSQUE Cyr : Kerguillaume
- M et Mme LE MENAHEZE Emile : Kerveno
- M et Mme LE NOUAILLE Nicolas : 42, Talforest
- Mme POSTIC Nathalie et M LE CORFF Fabrice : Corn Er Houët
- M et Mme TREHIN Pascal : La Lande de Ferrière

Nouvelles installations

Guéna Conduite : Installé depuis le 17 Juin, Guénael BRIENT a ouvert une auto-école au 4 rue de la mairie. Ayant sa première auto-école à Moréac, le centre propose des formations aux permis B, des cours de code, une formation accompagnée à partir de 15 ans et des cours supervisés. Ouverture du bureau et séances de code à Plumelin, les lundis et mercredis, de 18 h à 19 h 30 et le samedi matin, de 11 h à 12 h 30.

Tél : 06 89 79 73 92 - Mail : guenaconduite@orange.fr



Garage Peugeot : Un nouveau garage voiture va ouvrir avec l'enseigne Peugeot à Keranna Nord sur notre commune à partir de Début Septembre. Gwendal OLIVEUX, originaire de Saint Jean Brévelay va développer une nouvelle activité réparation. Le garage comptera 5 salariés dont 4 nouvelles embauches dès l'ouverture du garage.



Tarifs 2015 restaurant scolaire et garderie

Restaurant scolaire :

- Repas enfant : 3.08€ - Repas adulte : 4.52€

Garderie scolaire :

- Tarifs forfait par enfant
de 7h à 9h = 1.49 € - de 8h à 9h = 0.86 € - de 16h30 à 18h- goûter inclus = 1.54 € - de 16h30 à 19h – gouter inclus = 2.34 €
Le mercredi de 11h40 à 12h30 : 0,71€

Inscription cantine

Pour les personnes n'ayant pas retourné les documents auprès de leur établissement scolaire, il est possible de les déposer en mairie jusqu'au 20 juillet, dernier délais.

Etat civil

Naissances

Avril

- Le 2 Célia LE BAYON (21, Keraudrain)
- Le 12 Ethan DANO (18 Bis Talforest)
- Le 19 Romane HORNEC (6, Cité des Chênes)

Juin

- Le 7 Maëlys BUSSON (Kerfourchec)
- Le 8 Evan DEMAY JUBIN (Lande Ferrière)
- Le 17 Minh Vy LE BIHAN DINH (13 Cité de Bruyère)
- Le 21 Célestin GUICQUEL (Guernevé)
- Le 26 Jolhan DOGNIAUX (5 résidence de Gohelen)

Mariage

Mai

- Le 9 Ange QUINTIN et Danielle KÉROUASSE (14, Cité des Chênes)
- Le 15 Johan DERIAN et Marie-Angeline JEANGOU-DOUX (Toulbado)
- Le 15 Brice ROSELIER et Audrey LE ROCH (Kerdigo)
- Le 23 David LE SOURD et Magali LE BRAZIDEC (Kerdanet)

Décès

Avril

- Le 14 Émilie BRIAND (Kermaria)
- Le 20 Anna LE BERRE (Kermaria)
- Le 27 Marie PLOUZENNEC (Kermaria)
- Le 29 Philomène QUÉNOT (Kermaria)

Mai

- Le 8 Jeanne LE QUENTREC (Kermaria)
- Le 23 Henri DENIS (Kerbasque)

Juin

- Le 7 Pascaline GUYOMARD, Epouse LEGUIDEC (Kermaria)
- Le 12 Robert MOREAU (Résidence du Château)
- Le 12 Suzanne LE MÉNAGER (Kermaria)



Transport scolaire

Vous disposez d'information sur le site internet www.locmine-communaute.com dans la rubrique VIVRE-transport scolaires. Les permanences pour les remises de coupon se dérouleront :

- A LOCMINE COMMUNAUTE – service transport scolaire (zone de Keranna – proximité Mac Do) :
Du mercredi 19 aout au lundi 31 aout de 9h à 12h

- A la mairie de PLUMELIN : le jeudi 27 aout de 15h à 18h30

Pièces à fournir :

- Carte de l'année précédente
- Photo pour les nouveaux inscrits et ceux qui changent d'établissement ou d'adresse
- Dernière page du règlement intérieur signée pour les nouveaux inscrits



Déchets verts

La commune n'étant pas dépourvue de déchetterie, Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Manifestations

Juillet :

samedi 18 juillet : Concours de Pétanque par PéPlum

Août :

Dimanche 2 : Noce Bretonne de Saint Jean du Poteau
Dimanche 16 : Fête champêtre de Saint Quidy
Samedi 29 : « Tous dans le Bourg » de Plum'Activ

Septembre :

Dimanche 27 : Virades de l'Espoir à Locminé
Dimanche 20 : Concours de Pétanque par PéPlum

Octobre :

Samedi 10 : Repas des bénévoles de Saint Jean du Poteau
Dimanche 11 : Bal du Club de la Gaieté
Samedi 17 : Repas du Club de la Gaieté
Samedi 24 : AG et repas de fin de saison de PéPlum
Dimanche 25 : Rando VTT Plumelinois et Plum Activ

Compostage



Locminé Communauté met à disposition gratuitement des composteurs alors n'hésitez plus ! (à raison d'un composteur par foyer). Distribution tous les premiers mercredi du mois à la déchetterie de Plumelin de 10h à 12h et tous les premiers jeudi du mois à la déchetterie de Naizin de 14h30 à 17h30. Vous pouvez également nous contacter aux services techniques pour venir chercher votre composteur directement dans nos locaux. Un guide du compostage vous sera également remis et nous restons à votre disposition pour tous renseignements. Contact : 02 97 44 28 13, tri-selectif@locminecommunaute.com. Services Techniques de Locminé Communauté, Zone de Ker Anna - Moréac.